



ASSOCIATION DE SAUVEGARDE ET  
DE MISE EN VALEUR DU SITE  
MONTMEJEAN  
12720 ST ANDRE DE VEZINES

contact@vivre-montmejean.fr

## COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE DU 5 JUILLET 2025

En présence de 11 adhérents : CARTAYRADE Marie José co/Présidente, Marielle BORRAS, Trésorière.

BLANC Agnès, BOUDES Christian, BOUDES NICOLE, CALMES Jean Marie, GELY Gabriel, HART Josette, MILLEVILLE Jean, VERGELY Francine, VERGELY Pierre.

Procurations : 4

BLANC Albert, DELORT Véronique, CARTAYRADE Valérie, RIBAS Martine,

TOTAL 15 Nombre d'adhérents 27

Cet ensemble représentant la proportion requise par les statuts de l'Association, l'assemblée est habilitée à prendre toutes les décisions ordinaires

### A l'ordre du jour :

la falaise

le bilan financier

le repas pour 2025

Questions diverses

### LA FALAISE :

MARS 2025 après une réunion à la Sous-préfecture, la décision est prise : le dossier est bien engagé, il faut le lancer.

Petit rappel : après l'éboulement survenu dans la partie ouest de la falaise en décembre 2019, des expertises ont été lancées et payées par la commune de St André

En 2020, une étude géothermique a été commandée par la mairie de ST André : Le CEREMA a été choisi et payé par une subvention du département.

Conclusion de l'étude : toute la falaise est impactée. La dévégétalisation de la falaise est réalisée en janvier 2024 sur proposition du CEREMA qui réalise ensuite l'étude de l'aléa rocheux en octobre 2024.

5 SECTEURS sont identifiés

le secteur A sous les bâtiments du château un risque fort, où les travaux sont prioritaires

le secteur B au niveau de la faille, risque fort aussi

le secteur C le risque est faible et moyen

le secteur D risque fort avec présence de failles

le secteur E correspond aux parois et terrasses surplombant la route d'accès au hameau: risque faible

Pour tous les secteurs, des jours de purge ont été comptés et leur coût évalué.

En conclusion les travaux sont prévus en plusieurs étapes avec des zones prioritaires dans chaque secteur. Les fonds pour les premiers travaux envisagés proviennent de diverses collectivités. Pourquoi ne pas faire en plus appel à la Fondation du Patrimoine pour apporter aussi sa participation. ?

**Le hameau de MONTMEJEAN, où résident à l'année plusieurs familles et avec des maisons en restauration, visité par beaucoup de randonneurs, lieu de grand passage de divers TRAILS mérite de bénéficier de forts soutiens financiers.**

Le souci de la falaise impacte toutes les actions de l'Association :

pas d'entretien : du sentier botanique, la boucle est perturbée par la fermeture du passage sous la falaise, et aussi du jardin botanique très impacté par son emplacement sous la falaise.

#### **LES AMIS de René PICAL :**

Quelques pharmaciens sont encore revenus en juin 2024 pour une visite fidèle à Montmejean . Pour les remercier de la générosité de leur association qui a fait des dons pendant 5 ans à Vivre Montmejean , ils s'élèvent en tout à plus de 4000€, 1 livre par famille leur a été offert, soit 8.

#### **LE REPAS ESTIVAL**

l'Association Vivre Montmejean a organisé le repas annuel fin juillet 2024. Bénéficiant du beau temps : 110 personnes y ont participé, nous avons dû encore limiter leur nombre, faute de place. Le bénéfice du repas : 1260€

#### **LE LIVRE :**

Par ailleurs, la vente du livre Montmejean et les Moulins de Corp se maintient .Il en reste près de 450 à vendre. Dans les 3 librairies et le Musée de Millau, à Nant et St Jean du Bruel, les ventes ont ralenti. Il faut prévoir une opération publicitaire pour relancer la vente.

#### **LE BILAN FINANCIER :**

La Trésorière a présenté le détail des recettes et des dépenses, le bilan reste toujours positif.

Il a été approuvé à l'unanimité.

Dans la mesure où l'association ne peut envisager la continuité des travaux de restauration, il a été décidé de baisser la cotisation annuelle pour l'adhésion à 10€.

**Le livre toujours au prix de 20€ et 25€ par la Poste .**

**QUESTIONS DIVERSES :** le propriétaire de la ruine située en face du Four Communal souhaite la revendre. Suite à la modification du PLU, cette ancienne habitation ne figure pas dans la zone constructible. Par conséquent, il ne peut la vendre. C'est bien dommage que face au FOUR COMMUNAL, il puisse subsister une ruine d'ancienne habitation (pourtant dans les années 1700 une famille y habitait !)

**LE REPAS :** En cette année 2025 trop caniculaire, l'Association Vivre Montmejean ne peut envisager de programmer le repas estival. En plus cet été, des adhérents ont déclaré être absents ou indisponibles. Nous ne sommes pas assez nombreux pour le préparer.

Pour le maintien du repas, il faudra donc à l'avenir en revoir toute l'organisation.

Fin de la séance.

Après une petite collation : boisson rafraîchissante au sirop de fleurs de sureau et du gâteau aux noix la réunion est levée.